

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLIERS

EN DATE DU 14 JUIN 2021

L'an 2021 et le 14 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de GUILLIERS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. LEMAZURIER Joël, Maire

Présents : M. LEMAZURIER Joël, Maire, Mmes : ARSEL Magali, CERVEAUX Claudine, LE TURNIER Lydie, MEYER Laurence, POULAIN Brigitte, SILVESTRI Christiane. MM : CARRET Julien, CATHERINET David, DUBOIS Bruno, GOURVENEK David, SIMON Samuel, WILLIAM David.

Excusés : M. HOSPOD Jean-Jacques ayant donné procuration à M. LEMAZURIER Joël

A été nommé secrétaire : M. David GOURVENEK

Approbation procès-verbal du 06 avril 2021.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du 06 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION

1. Modification des statuts de Ploërmel Communauté – Prise de compétence mobilité

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer la compétence « mobilités » à Ploërmel Communauté, hors transports régionaux organisés par la Région Bretagne sur le territoire intercommunal.

2. Opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à Ploërmel Communauté à compter du 01/07/2021.

3. Autorisation de signature d'une convention pour la gestion des rongeurs – lagunes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec le Président de Ploërmel Communauté, concernant la gestion des rongeurs aux lagunes de Guilliers.

4. Désignation d'un membre du conseil municipal au CCAS suite à la démission d'un conseiller

M. David WILLIAMS est élu à l'unanimité, membre du CCAS de GUILLIERS en remplacement d'une conseillère démissionnaire.

5. Délégation au Maire – délivrance et reprise de concessions funéraires

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire la délégation suivante : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

6. Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil

Le Conseil Municipal prend ACTE d'une décision prise par le Maire dans le cadre de ses délégations.

7. Avis sur le dispositif « Aidants Connect » - demandes de subventions éventuelles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en place le dispositif Aidants Connect au niveau du secrétariat de Mairie et autorise le Maire à solliciter des financements pour le déploiement de FranceConnect et utilisation d'API nationales.

FINANCES

8. Fixation des tarifs des services de garderie et restauration scolaire – année 2021/2022

Le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 2 voix contre d'augmenter les tarifs de restauration scolaire de 2.5% pour l'année 2021/2022. Le tarifs repas adulte est supprimé et il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de garderie et de goûter.

9. Fixation des tarifs de concessions funéraires avec caveau

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer des tarifs spécifiques pour la vente de Caveaux réattribués après remise en état.

10. Décision budgétaire modificative n°1 – Budget principal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le budget primitif 2021 avec des virements de crédits en section de fonctionnement et une augmentation des crédits à hauteur de 3 500 €, en dépenses et en recettes en section d'investissement.

11. Décision budgétaire modificative n°1 – Budget annexe Hameau du Clos Terrier

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le budget du lotissement du Clos Terrier 2021 par une diminution des crédits en dépenses et en recettes de fonctionnement à hauteur de 9 670.90 €.

12. Versement indemnité de gardiennage église – 2020 et 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le versement d'une indemnité de gardiennage église, pour les années 2020 et 2021, pour un montant total de 500 €.

13. Achat de défibrillateurs

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat de deux défibrillateurs obligatoires au niveau du Complexe sportif et de la salle du Carrouêz pour un montant total de 3 535.20 €.

14. Travaux – rue de la Hache : approbation du projet

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'aménagement de la rue de la Hache, estimé à 233 556.30 € TTC. Le coût restant à la charge de la commune est estimé à 93 655 €, une fois les subventions déduites.

15. Travaux – rue de la Hache : autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer un marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude ATEC, au sujet de ces travaux.

16. Acquisition d'un copieur – secrétariat de mairie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat d'un copieur pour la Mairie, auprès de la société TBI et autorise le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

17. Participation financière – transport élèves des 2 écoles étang Château Trô

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de financer le transport des élèves des deux écoles de Guilliers, à l'étang de Château Trô pour des demi-journées de découverte avec l'association de pêche « La truite du Porhoët ».

PERSONNEL

18. Autorisation de signature d'une convention avec le CDG 56 pour la prise en charge de la gratification d'une stagiaire

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion pour le remboursement de la gratification accordée à une stagiaire en Licence des Métiers de l'Administration, accueillie au secrétariat de Mairie.

TRAVAUX

19. Projet de restauration scolaire

Suite à la présentation d'un chiffrage estimatif sur l'enveloppe financière à dédier au projet de restauration scolaire, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour l'acquisition d'un ancien local commercial.

URBANISME

20. Avis du Conseil Municipal sur un projet de construction à Trégliion – demande d'autorisation environnementale : modification d'un élevage de volailles

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité, un avis réservé sur ce projet.

21. Procédure d'une succession en déshérence

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à effectuer des démarches pour retrouver les propriétaires d'une maison non entretenue et apportant des nuisances au niveau du domaine public.

AFFAIRES DIVERSES

22. Autorisation de signature d'une proposition d'offre promotionnelle « assurance santé pour votre commune » AXA

Le Conseil Municipal décide par 13 voix Pour et 1 voix Contre d'autoriser le Maire à signer une convention avec la société AXA qui souhaite proposer une mutuelle santé aux habitants.

Conformément aux dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal est affiché, sous huit jours, par extraits, à la porte de la mairie.

Fait à Guilliers, le 16/06/2021

Le Maire,

Joël LEMAZURIER